



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 31 juillet 2020

LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS MAINTENU EN VIGILANCE SÉCHERESSE

Le 29 mai dernier, le département du Pas-de-Calais a été placé en vigilance sécheresse.

Les températures moyennes mensuelles en juin 2020 ont été supérieures à la moyenne de 1,2°C. Depuis le début de la saison agricole (1er mars au 1er juillet), les cumuls des précipitations présentent un déficit moyen proche de 26 % sur le Pas-de-Calais avec des pluies très inégales selon les secteurs. L'assèchement du sol est à 70 % supérieur aux normales. Cette situation n'est pas comparable à celle de 1976, année de référence avec un taux de 90 %.

Les niveaux des nappes restent cependant satisfaisants sauf en amont des fleuves du Boulonnais et de la Hem où des zones asséchées sont constatées. Les débits des cours d'eau restent corrects.

Globalement, la situation de sécheresse n'appelle pas d'inquiétudes fortes dans le Pas-de-Calais. Toutefois, la tension sur les ressources est possible.

Au regard de cette situation, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de maintenir le département du Pas-de-Calais en situation de vigilance « sécheresse ». Il appelle, à nouveau, les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin d'éviter de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour chacun.

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper le risque de crise.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)